

CONSEIL DE QUARTIER CHAMPS VILLARS / BARRICADE MARDI 6 MAI 2025

• Informations en partage

La distribution du magazine de la ville s'est améliorée depuis le changement de prestataire. On nous signale encore des résidences, des portions de rues oubliées. Nous espérons une amélioration pour la prochaine édition.

La plateforme de remboursement des usagers ayant été impactés par le mouvement de grève est close.

Les projets participatifs : Nous avons une réunion de synthèse avec les services pour choisir entre les projets retenus. Tous les participants seront avertis, voire invités à participer à la mise en situation de leur projet, suivant le calendrier prévu.

Je rappelle que certains projets seront adressés aux services ou aux associations qui peuvent être intéressés. Une synthèse vous sera présentée durant une prochaine réunion.

Sécurité : Vous nous signalez des incivilités liées à l'usage des trottinettes dans la ville. Vous trouverez en pièce jointe une fiche de sensibilisation.

Le déploiement des caméras : Comme promis et en collaboration avec les services de la Police, les entrées et sorties de la ville devraient être, en priorité, pourvues de caméras afin de pouvoir faciliter les enquêtes avec leur exploitation.

Le parking du cimetière : Le parking est en zone bleue. Les deux heures de stationnement doivent être réglementées par l'usage du disque. Malgré les verbalisations régulières faites par notre PM aux contrevenants qui s'y garent au-delà du temps réglementaire, ce parking est trop souvent inaccessible pour les familles fréquentant le cimetière.

Une solution de partager cet espace fait jour afin de préserver les familles face à la négligence des usagers du RER qui font le choix de s'y garer, au lieu d'utiliser le parking Indigo dont l'accès a été facilité avec de nombreuses places disponibles.

La signalétique des commerces et lieux publics va être développée grâce à un partenariat négociée par Camille Vaur, élue aux Commerces et aux Mobilités, avec le SICOM.

Une opération générale de marquage faite par la CU est en cours sur la ville, la météo y est favorable .

Compostage : Trois sites sont en place sur votre quartier : 1 allée des Églantines, 1 devant l'école St Exupéry et 1 sur le pignon du bâtiment des Myosotis. Il faudrait des volontaires. L'association ELLSA/Intégraterre et la GPSEO peuvent les former.

• Les Visites

Vous avez apprécié la visite des établissements Neau, atelier de salaison du saumon fumé. Une autre visite vous sera proposée à l'automne.

Le mercredi 14 mai nous irons découvrir avec une guide l'histoire du Château de La Muette, nouvellement ouvert au public.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



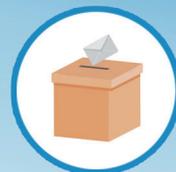
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

• Parole aux Habitants

Les travaux du tram T13 se déploient sur la ville, une déviation a été mise en place entre les 2 ronds-points, avenue Maurice-Thorez et de la gare, afin que la CU puisse effectuer les travaux. La circulation des bus est déviée par l'Allée des Peupliers. Vous en avez été surpris car cette rue est d'ordinaire étriquée, sans compter les voitures garées sur les trottoirs ! Les riverains osent espérer qu' il n'y aura pas de prolongation pour une question de sécurité des piétons et poussettes !

Plusieurs voitures ont été malheureusement incendiées le 24 mars puis retirées par leurs propriétaires. Une épave reste en place avec des débris de verre. Votre bailleur a fait le nécessaire auprès de la PN pour son évacuation.

Autre incivilité et un guet-apens inadmissible : plusieurs containers ont été volés et déplacés pour dresser une barricade incendiaire le 18 avril sur l'avenue M Thorez. Vous demandez si la caméra a été mise hors d'usage ou si elle a pu être exploitée pour aider l'enquête sur ces actes irresponsables ! Cette caméra de télésurveillance est de la compétence de la mairie.

Concernant les voitures ventouses sur le quartier, il faudrait que vos gardiens les repèrent, avertissent les propriétaires avant d'en avertir la PM pour la prise en charge : marquage, respect des 8 jours de délai pour programmer un enlèvement. Souvent le propriétaire récupère son véhicule et recommence à le laisser sans bouger au détriment des riverains sans solution pour se garer car les familles ont souvent plusieurs véhicules par foyer de nos jours. Notre PM a bien d'autres missions à accomplir !

Le parking des Halles d'Achères : les 2 véhicules abandonnés ont été évacués, le nouveau propriétaire ayant donné l'autorisation à notre PM d'intervenir. Quant au changement d'enseigne, les négociations n'ont pas abouti. Vous signalez toujours des zones dans l'obscurité, je transmets car je pensais la réfection du réseau terminée.

Vous signalez des nids de frelons et de chenilles processionnaires, pourtant ceux signalés ont été retirés au fur et à mesure.

Concernant la réfection de la rue M. Thorez, à l'arrêt de bus de la Maison de quartier, un banc aurait été apprécié ; par contre, celui de l'allée des Églantines pourrait être enlevé car l'usage qui en est fait est nuisible aux riverains. Dans ce registre, quand est prévu le démontage de la table de tennis de table, du barbecue en dur ? Ils servent à bien d'autres choses, surtout le soir venu !

• Les Olympiades

Une course d'orientation, voici le nouveau défi des quartiers.

Elle viendra en appui de la Journée du Patrimoine, le 20 septembre 2025. Une façon de découvrir notre histoire par des énigmes à résoudre à travers un parcours en équipe.

Tout le monde peut s'inscrire via ce mail : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr. Public : des enfants accompagnés de leurs parents à nos Aînés.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

• Les festivités

Le 17 mai s'organisent sur le terrain Intégraterre, l'action nationale "Les 48h de l'Agriculture Urbaine" mais également un tournoi E-Sport à la Maison des Jeunes.

Le 24 mai, lisière Saint-Jean, un Rallye Sport Nature vous est proposé. Le même jour, à la bibliothèque, la journée sera consacrée à la culture japonaise, sans oublier le don du sang à l'espace B.- Vian et une friperie solidaire organisée à la salle Bussièrès l'après-midi.

La Fête de Pentecôte se tiendra le 8 juin, avec l'élection de la Rosière et le traditionnel vide grenier en centre-ville.

Des surprises sont en préparation pour les Fêtes de l'Enfance et de l'Été, fin juin.

Les programmations sont très variées et riches, n'hésitez pas à consulter les supports municipaux qui les relaient.

Notre prochaine réunion se déroulera le mardi 1^{er} juillet à 20H à la Maison des Parents.

Evelyne Beaudichon

Les atouts des conseils de quartier



- Une cohésion sociale améliorée



- Un ancrage des projets municipaux dans la durée



- Un processus de décisions accéléré et conforté



- Une qualité de l'action publique améliorée



- Un exercice de la démocratie renouvelé



- Une éco-citoyenneté favorisée